

La Belgique Militaire, il y a un demi-siècle (2)

Nous poursuivons la lecture des 79 exemplaires de *La Belgique Militaire* découverts dans la bibliothèque du Cercle de Liège ; nous apprenons ainsi que les groupements (on ne les appelait pas encore les cercles) n'ont été constitués qu'au fil du temps. Le premier groupement provincial à voir le jour est celui de Liège ; il a tenu sa première réunion sous la présidence du Général J. Palmaers, le 12 mars 1963 au mess de garnison du quartier Cavalier Fonck. Le groupement provincial suivant est celui du Brabant qui s'est réuni au Club Prince Albert le 20 décembre 1963.

Quand *La Belgique Militaire* était combative ...

Par la voie de *La Belgique Militaire* la Société n'hésitait pas à défendre énergiquement ses membres lorsque leur bien-être était menacé, lorsque l'armée était l'objet de critiques injustes ou victime de décisions malheureuses du gouvernement. En voici trois exemples.

Menace sur les pensions

Le gouvernement avait demandé au parlement de supprimer l'article 5 de la loi de péréquation des pensions. Sous le titre "Menaces sur nos pensions", *La Belgique Militaire* d'octobre 1962 réagit aussitôt et annonce ses intentions par la plume de Caveo :

"La S.R.G.O.R. ne s'inclinera pas et inscrira au programme de ses revendications le rétablissement de la péréquation automatique des pensions, et je crois savoir qu'elle en avisera sans retard les ministres intéressés."

Effectivement, le président-général adressa une lettre au Premier Ministre et aux ministres des Finances et de la Défense nationale ; on y lit notamment :

"Après avoir appliqué quelquefois la loi, l'Autorité responsable s'avisait de la tourner pour éviter la péréquation automatique, en usant à cette fin d'artifices, pour arriver finalement à la remettre en question pour des raisons que nous croyons discutables."

L'établissement d'un coefficient d'adaptation des pensions ne laisse pas de nous inquiéter car il ne répond plus aux conceptions justifiées du législateur de 1955, à savoir qu'un régime de péréquation de pensions doit assurer, à tout moment, aux pensionnés, quelle que soit la date de la mise à la retraite, une pension identique à carrière et à grades égaux. L'abandon de ces conceptions constitue une nette régression sociale."

En exprimant ses vœux pour l'année 1964, le Général J. Jorissen, président de la Société Royale et Patriotique des Officiers Retraités (Anvers) déclare :

"En matière de pensions, nos efforts se sont usés contre l'évidente mauvaise volonté de nos interlocuteurs actuels. Cependant, nous continuerons la lutte par tous les moyens possibles, jusqu'à suppression complète des injustices dont nous sommes victimes."

Une Armée de malingres !

En 1964, le Premier Ministre Théo Lefèvre déclare à la radio et à la télévision :

"Allez un peu à un défilé militaire. Il y a vingt ans ce n'était pas la gloire militaire qui défilait, mais bien un demi-siècle de malnutrition et de mauvaise hygiène, c'étaient des hommes à la poitrine étroite, au dos voûté, des hommes malingres et chétifs. Allez-y maintenant, qu'ils ont donc bonne mine !"

Cette lamentable déclaration adressée à des anciens combattants de surcroît, entraîna évidemment une réponse cinglante de *La Belgique Militaire* :

"En cette année du cinquantenaire de 1914, n'est-il pas intéressant d'apprendre, par une voix aussi autorisée, que l'armée de 1914, tout comme celle de 1940, fut composée d'êtres rachitiques, souffreteux, poussifs, rabougris ? Il faut admirer que des hommes aussi mal constitués aient pu résister à quatre années de vie au bord de l'Yser, malgré "la malnutrition et la mauvaise hygiène" qui, par la force des choses, furent le plus souvent leur lot. Et n'est-ce pas un argument à faire valoir auprès du Premier Ministre pour que l'Etat donne à ceux qui ont survécu une compensation pour tout ce que le système social d'alors avait d'insuffisant ?"

La Marine royale est "torpillée" !

La Belgique Militaire de mars 1971 rappelle les critiques émises par la Société contre le gouvernement lors de la suppression de la Marine royale au 19e siècle.

"La Marine royale, créée en 1832, fut "torpillée" par la Chambre des députés le 11 avril 1862. A cette occasion, Charles Rogier, ministre des Affaires étrangères, fit cette ahurissante déclaration : "Le gouvernement renonce à la marine militaire, bien qu'il en soit partisan" !

Ce fut une erreur et aussi une grande faute dont les effets ne tardèrent pas à se faire sentir. Le pavillon belge disparut des mers à l'heure précise où l'intérêt et la dignité du pays exigeaient impérieusement sa présence. Des

troubles graves avaient éclaté en Egypte, des sectes musulmanes menaçant très sérieusement les étrangers qui y résidaient. Les pays européens dépêchèrent des bâtiments de guerre dans le port d'Alexandrie pour protéger leurs ressortissants. La Belgique n'ayant plus de navire de guerre, nos nationaux furent abandonnés à leur sort ; toutefois, le gouvernement avait demandé à nos voisins du Nord, qui avaient décidé l'envoi du Marnix, de recueillir à bord de cette unité les Belges désireux de quitter l'Egypte.

La Belgique Militaire, se saisissant de l'incident, remarqua : "Si nous avions une marine de guerre, nous n'aurions pas dû, par économie, nous humilier jusqu'à demander à une autre nation la faveur de protéger les nôtres menacés d'être égorgés. Quelle leçon pour les politiciens à courte vue qui ont soutenu la thèse absurde de l'inutilité d'une marine pour protéger et développer le commerce belge. Nous rougissons pour notre pays en constatant cet effet déplorable de la suppression de la Marine militaire belge, un acte de lésinerie (), d'imprévoyance et d'incurie qui fait honte au gouvernement et au législateur."*

Comme on le voit, La Belgique Militaire ne mâchait pas ses mots. Cette liberté d'expression lui avait valu d'ailleurs d'être mise à l'index par le Général Graty, ministre de la Guerre.

Le plaidoyer et les critiques de la Belgique Militaire de 1882 portèrent leurs fruits et contribuèrent -dans une certaine mesure- à modifier le jugement du ministre de la Guerre qui en 1884 se déclara partisan "d'un bataillon de mariniers."

(*) Lésinerie : par allusion à des avares qui réparaient leurs chaussures eux-mêmes, ladronerie, épargne excessive dans les plus petites choses, avarice, pingrerie.

La vie de notre armée au jour le jour

-Le bâtiment A 955 "Eupen de la Force Navale a pris à son bord, une équipe de sept chercheurs de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique pour procéder à l'étude de la mer d'Alboran (Méditerranée) (6 juillet au 5 septembre 1962).

-Une exposition de matériel militaire de fabrication belge s'est tenue à Beverloo, en août 1962, à l'occasion des épreuves de tir "Prix Maréchal Leclerc", organisées cette année par la Belgique. Une trentaine de firmes belges ainsi que les centres d'études et arsenaux de l'Armée y témoignaient des possibilités de nos productions dans les domaines traditionnels de l'armement, des munitions et des fabrications métalliques, mais aussi dans les techniques les plus évoluées de l'électronique et de l'aéronautique.

-Le 11e Bataillon du Génie a construit, du 27 au 31 août 1962, un pont du type Bailey, de 85 tonnes et de 54 m de long, sur l'Escaut à Oudenaarde, pour le compte du ministère des Travaux publics.

-Cent militaires du 13e Wing d'engins téléguidés sol-air (13e WETSA) de la Force aérienne belge, ont effectué, du 9 au 16 juin 1963, leur période annuelle d'exercices dans la zone de tir de Fort Bliss, Texas

-Remise officielle d'un nouveau sanglier-mascotte au 3e Bataillon de Chasseurs ardennais à Vielsalm (9 décembre 1963)

-Le Challenge Albert 1er est remporté par le 1er Carabiniers cyclistes devant le 12e de Ligne (Vogelsang, du 9 au 11 décembre 1963)

-Départ du bâtiment-école et de soutien logistique A 957 "Kamina" pour un voyage d'entraînement qui le conduira aux îles Canaries et aux Antilles (île de Curaçao et île de la Guadeloupe) (15 janvier 1964)

-Ouverture du Centre d'Information sur le service et les carrières militaires (Infofermi) au 90 de la rue du Midi à Bruxelles (14 février 1964)

-Un programme d'échange d'escadrilles de pays de l'OTAN sera exécuté en 1964, portant sur 50 escadrilles de la région Centre-Europe (Belgique, Canada, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, RFA, Etats-Unis) ; chaque échange dure une dizaine de jours.

-Inauguration à Detmold (camp de Sennelager) d'un monument à la mémoire des parachutistes belges victimes de l'accident aérien du 26 juillet 1963 (17 juin 1964)

-Participeront notamment au Meeting international de Melsbroek : la patrouille acrobatique anglaise "The Red Pelicans" sur Jet Provost, la patrouille américaine des "Blue Angels", la "Patrouille de France" sur Fouga Magister, la patrouille italienne "Frecce Tricolori" sur Fiat C 91, des appareils suédois Saab S-35 Draken.

-En 1964, un peloton de chars M 47 Patton du 4e Lanciers remporte pour la deuxième fois le "Canadian Army Trophy" devant la RFA, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Canada.

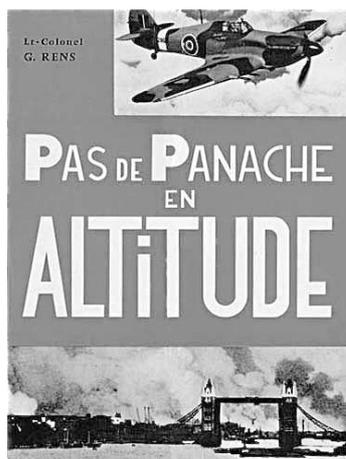
*Le char Centurion
en argent, récompense du 4e Lanciers*



Pas de panache en altitude

Au moment où nous rédigeons ces lignes, nous apprenons le décès du Colonel Aviateur Gustave Rens (8 janvier 1917-6 mai 2013) ; *La Belgique Militaire* No 31 d'octobre 1963 avait annoncé la sortie de son livre "Pas de panache en altitude."

Dans la dédicace de cet ouvrage, le Ministre de la Défense nationale P. W. Segers rend hommage à cette poignée d'hommes qui s'illustrèrent dans la décisive bataille d'Angleterre et qui furent plus de 600 à avoir servi dans les forces aériennes alliées : *"c'est une fresque glorieuse mais sans panache, tracée en lettres de feu, bien haut dans le ciel, qui vient s'ajouter à notre patrimoine d'héroïsme."*



Le premier tome qui retrace les opérations de guerre des aviateurs belges entre le 28 mai 1940 et le mois de juillet 1941.

(à suivre)

Fernand Gérard
